

## **Agissons pour obtenir un accord "seniors" digne de ce nom**



Après avoir laissé s'éteindre l'accord intergénérationnel fin 2017 sans ouvrir de négociation pour sa continuité, contrairement à ce qui avait été annoncé, les dirigeants de la Banque de France viennent d'annoncer pompeusement qu'ils avaient écouté les représentants du personnel et qu'ils proposaient donc un nouvel accord "seniors". Et quel accord ! Une véritable provocation au regard des attentes du personnel.

En effet la Banque propose un texte qui ne serait valable que 18 mois, soi-disant pour ne pas télescoper les dispositifs en cours dans le cadre d'Ambitions 2020. L'accès serait limité à 900 agents au maximum. Tous les agents qui ont bénéficié d'une mesure de l'accord précédent, ceux qui ont fait leur demande de départ en retraite avant le 30 juin 2018 et ceux qui vont subir le PSE seraient exclus de l'accord. Les deux seules formules de temps partiel senior (TPS) que la Banque propose sont encore moins attractives que les précédentes. Et nous frisons carrément le ridicule avec les manifestations de reconnaissance pour les futurs retraités ou le livret "top départ" pour rassembler les informations qui seraient utiles aux collègues qui restent. Enfin, concernant le mécénat de compétences, la Banque veut le réserver aux seuls agents proches de la retraite et il ne serait ouvert qu'aux associations ou fondations d'utilité publique dans le domaine de l'insertion, de la solidarité ou de l'action sociale.

La CGT affirme que l'accord doit être de trois ans et qu'il n'est pas contradictoire avec les dispositifs actuels. Bien au contraire, il permettrait à la Banque d'avoir plus de lisibilité sur les départs en retraite. Par ailleurs, nous considérons que tous les agents doivent être éligibles au mécénat de compétence pour une mise à disposition d'associations ou de fondations d'un périmètre plus large.

La CGT est la seule organisation à avoir formulé en séance des propositions concrètes qui ne se résument pas à transformer l'allocation de départ à la retraite en départ anticipé. Voilà nos propositions :

- Mise en place d'un temps partiel aidé pour les agents de 50 ans et plus, entre 80% et 50% pour le temps de travail et avec un complément de cotisation retraite à 100% de la part de l'employeur,
- Une formule de TPS entre 18 et 36 mois avant la retraite avec un temps de travail de 50% et, au choix de l'agent, soit une rémunération à 80 %, soit un complément sur la cotisation retraite,
- Une formule de TPS qui couvre les 5 dernières années avant la retraite, avec un temps de travail de 60% et, toujours au choix de l'agent, une rémunération de 90% ou un complément de cotisation retraite,
- La prise en compte de la santé au travail ce qui passe par l'identification des risques professionnels par les CHSCT et le développement d'une vraie culture de prévention mais aussi par la réintroduction d'un TPS amélioré dans les situations de pénibilité avérées,
- La possibilité de racheter des trimestres avec une participation de l'employeur,
- L'identification des savoirs et des compétences nécessaires afin de construire un vrai plan de transmission reposant sur la formation, des binômes d'échange et du tutorat,
- Un mécénat de compétences qui concerne tous les agents et qui peut s'exercer dans les associations et les fondations d'intérêt général intervenant dans le social, l'humanitaire, la culture, l'éducation, le sport ou la défense de l'environnement.

Aujourd'hui la question fondamentale est de savoir si les dirigeants de la Banque de France ont l'intention de négocier sur ces questions ou si leur conception du dialogue social est de s'arc-bouter sur un projet creux. C'est pourquoi la CGT vous propose de signer massivement la pétition ci-dessous pour obtenir un accord "seniors" qui prenne en compte l'intérêt du personnel.

Le Bureau Exécutif

*Coupon à retourner au syndicat CGT Banque de France – 75-1647*

---

Je soussigné(e) :

Nom : ..... Prénom : .....

Unité : .....

Demande la mise en place d'un accord "seniors" ambitieux à même de répondre aux enjeux actuels, et dans ce sens je soutiens les propositions portées par la CGT.